

Avant-projet de Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels



Service du développement
culturel et de la qualité du
milieu de vie

Direction des parcs et des
espaces verts
Ville de Montréal

Mars 2004

Montréal...
naturellement

Un riche patrimoine naturel

Montréal naturellement est une des démarches de
la Ville visant la protection et la mise en valeur des
espaces verts et bleus de Montréal



à protéger et valoriser

Les cours d'eau entourant l'île, les bois, les arbres bordant les
rues, les parcs et les espaces verts sont parmi les éléments du
patrimoine vert et bleu de Montréal

Démarches en cours:

- Le Plan d'urbanisme
- La Politique du patrimoine
- La Politique de l'arbre
- La Stratégie sur le développement durable
- Les projets de réseaux vert et bleu

Montréal...
naturellement

Montréal naturellement vise plus spécifiquement la protection et la mise en valeur :

Une mosaïque de milieux



- Des champs
- Des friches
- Des bois
- Des milieux hydriques (cours d'eau et lacs)
- Des milieux humides (marais et marécages)

Particulièrement dans des ensembles de plus de 15 hectares propices à une plus grande biodiversité

Le contexte de la politique

Après des dépenses totalisant 120 M\$, un moratoire sur l'acquisition d'espaces naturels est décrété en 1992

Depuis 1992, la perte annuelle de bois est d'environ 75 hectares
Le moratoire est maintenant levé mais il ne reste que 1 600 hectares de surfaces boisées dont 1 000 hectares présentant un intérêt particulier

Développer ou conserver ... un choix déchirant

83% des Montréalais considèrent la conservation des milieux naturels extrêmement ou très importante

Par ailleurs, la valeur de ces milieux naturels représente quelques centaines de millions de dollars

Les défis



Préserver les meilleurs éléments de notre patrimoine naturel

Multiplier les lieux de contact avec la nature pour les citoyens

Minimiser les coûts d'acquisitions

Préserver les revenus fiscaux

Les objectifs de la Politique

Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal

Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes présents

Favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie



Objectif 1

Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal



L'objectif : protéger 8% sur tout le territoire dont 6 % en milieux terrestres (rives, bois, etc.)

Démarches pour atteindre l'objectif

- 1 Établissement de projets de conservation dans des secteurs de grande valeur écologique d'une superficie de 15 hectares et plus
- 2 Application de mesures de protection le long des rives, des plans d'eau et des milieux humides
- 3 L'établissement des zones de protection des milieux naturels dans les parcs de la Ville

Objectif 2

Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes présents



- Audit écologique des parcs existants
- Processus de suivi semblable à celui des parcs-nature

Objectif 3

Favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie



Une occasion de bonifier la qualité de l'environnement tout en valorisant le potentiel fiscal

L'approche

Programme d'actions multilatérales de développement durable

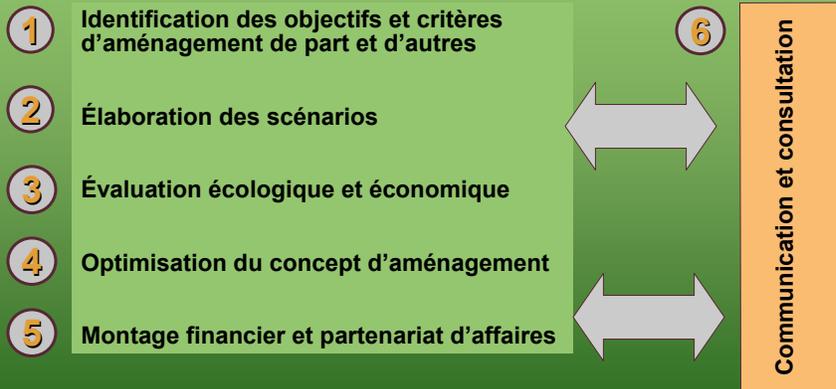


Un cadre d'intervention basé sur la collaboration parmi les intervenants et des négociations avec les propriétaires

Les axes d'intervention

- 1 Concertation relative à des écosystèmes viables
- 2 Cadre réglementaire en appui à la protection des milieux naturels
- 3 Gestion écologique des milieux naturels dans les parcs
- 4 Stratégie foncière
- 5 Programmes de soutien aux partenaires
- 6 Participation active des citoyens

Processus de planification concertée



Protection et valorisation de 10 secteurs prioritaires: LES ÉCOTERRITOIRES

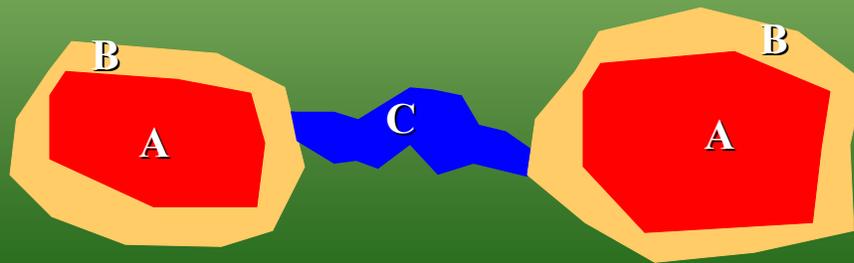


Ensemble écologique

A) Zone noyau : foyer de biodiversité à protéger

B) Zone tampon : zone de protection de la zone noyau

C) Couloir : corridor reliant les zones noyaux entre elles



Montréal...
naturellement



Montréal...
naturellement